Les toitures signalent et déterminent la silhouette du village dans le paysage, par leur forme et par les couleurs.

Vertamboz

LES TOITURES

PAYS DES LACS

GUIDE PRATIQUE POUR LA RESTAURATION

Le pays qui respire
JURA
REGION DES LACS
Communauté de Communes du Pays des lacs

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT AUE

St Maurice Crillat

LA VOLUMETRIE

Les bâtiments traditionnels (fermes et maisons) du Pays des Lacs sont couverts d'une toiture de type "long-pan*", à deux versants symétriques, de pente moyenne (70 à 100 %) et régulière, sans "coyau*". Seules les maisons de faubourg du début du siècle ont des pentes inférieures. Lorsqu'elles sont en bandes, les toitures ont des pentes identiques.

Bonlieu

Le débordement sur le mur gouttereau est faible (limité à la saillie de la corniche si elle existe), sans auvent, et la toiture s'arrête au ras des murs pignons, dispositions à conserver lors d'une rénovation.

Charèzier

Les toitures à quatre pans sont exceptionnelles, réservées aux bâtiments publics et aux maisons d'habitations isolées ; les croupes et demi-croupes qui sont rares, caractérisent des bâtiments isolés, importants en volume et plus hauts que les bâtiments ordinaires.

Clairvaux-les-Lacs

LES MATERIAUX

Ils varient en fonction des sites ; la petite tuile est encore apparente dans certains sites : Châtillon, Clairvaux les Lacs, Pont de Poitte, etc. Elle est largement remplacée par la tuile mécanique en terre cuite, de couleur rouge, à l'exception de Le Frasnois où elle est jaune. Il est important de conserver ces caractères lors de toute rénovation : outre une banalisation du paysage bâti, le choix systématique d'une couleur brune modifie les proportions des bâtiments. La lave calcaire encore apparente à Barésia mérite d'être entretenue et conservée, comme la tuile vernissée sur l'église de La Frasnée, en mémoire de l'ancienne tuilerie.

Denezières

L'usage d'un matériau unique par toiture est de règle, le changement de matériau doit respecter cette règle.

Boissia

Pont-de-Poitte

Les bandes de rive sont désormais des éléments de zinguerie recouvrant le bois. Il est préférable de réaliser les rives en tuiles adéquates dites "bigottes". Les faîtages sont de deux types : en tuiles à bourrelets de couleur identique à celles de la couverture ou des profils métalliques (zinc ou tôle galvanisée) qui forment une arête nette et sans relief.

Crillat

Châtillon

Les toitures des fermes abritaient autrefois les récoltes et sont encore volumineuses, simples et sans percements.

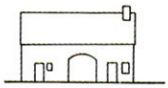

Les toitures à deux pans sont les plus fréquentes, sur les bâtiments en bandes ou isolés.

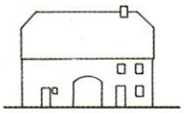

Les demi-croupes permettent de limiter la prise au vent de la toiture, elles couvrent les bâtiments isolés.

Les toitures à croupes couvrent généralement les maisons d'habitation.

Largillay-Marsonnay

LES TOITURES

PAYS DES LACS

LES LUCARNES

Les toitures des anciennes maisons comportent peu d'ouvertures, dont la fonction était l'aération des greniers. Lors de l'aménagement des combles, il est préférable d'ouvrir des baies en pignon ; en cas d'impossibilité, il est possible de créer des ouvertures en toiture.

-Les lucarnes sont des modèles urbains à réserver aux maisons de ville dont les proportions de façade sont verticales et à forte pente de toiture ; elles se superposent aux travées de fenêtres. Elles sont coûteuses.

Clairvaux-les-Lacs

-Les fenêtres de toit, posées dans la pente et de couleur brune sont une solution plus discrète et économique, elles sont posées dans l'axe des travées de fenêtres sans être plus larges.

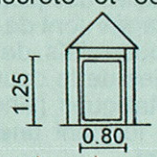

Dimensions recommandées

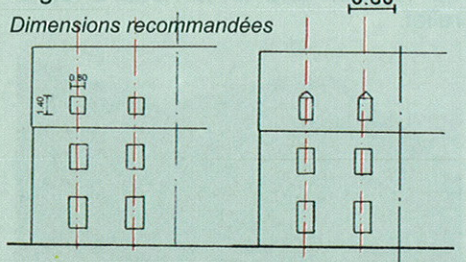

LES CHEMINEES

Sur la toiture des fermes, la souche de cheminée est unique, à proximité du faîtage et au milieu de la travée habitation ou en pignon sur les fermes les plus anciennes dont le four est encore accolé à la façade.

Le volume est simple et trapu, de 70 cm de côté environ ; les souches en tuf sont rares et sont désormais maçonnées et enduites, le couronnement est construit en briques ou en tuiles montées au mortier. Dans tous les cas, les conduits ne sont pas apparents.

Le solin* traditionnel au mortier a disparu, le relevé d'étanchéité est désormais un élément préfabriqué,

les produits bitumeux et brillants sont à proscrire, la solution primitive du motier est à recommander à nouveau.

LES GOUTTIERES

Elles sont en cuivre ou en zinc, leur tracé doit être le plus direct, ce que permet l'absence de débordement du toit. Les dauphins en fonte au pied des murs sont des éléments à conserver.

Patornay

LES DETAILS A CONSERVER

Les corniches sont des éléments exceptionnels en pierre ou briques, elles ornent les maisons ou parties d'habitation de certaines fermes. Elles sont d'un profil simple : pierres plates superposées, en doucine lorsqu'elles sont en pierre de taille, ou alternance de rangs de briques. Elles assurent le débord de toiture suffisant protégeant le mur du ruissellement de la pluie.

Elément de liaison entre la toiture et la façade, elle doit être nettoyée en cas de ravalement.

Les frises de bois découpé en rive d'égout sont des ornements simples à conserver ou rétablir.

Les sous faces de toit, peintes de couleur claire éclairent la partie haute de la façade.

Les épis de faîtage et girouettes sont exceptionnels, en zinc et de forme simple.

LES POINTS NOIRS

Les antennes, panneaux solaires peuvent être installés soit dans les combles, soit à proximité immédiate des bâtiments. Il existe une gamme de couleurs pour les paraboles qui peuvent également être posées à proximité de la construction.

GLOSSAIRE

Coyau : rupture de pente en toiture.

Long pan : construction dont le faîtage de la toiture estorientée parallèlement à la façade principale et suit la plus grande dimension.

Solin : Enduit de mortier, servant à combler un vide, raccorder des surfaces et empêcher les infiltrations.

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT FRANCHE-COMTÉ
CONSEIL RÉGIONAL DE FRANCHE-COMTÉ
Jura
Imp. BILLOT / Lons